



| AGIR POUR LE LOGEMENT |



Octobre 2014

Guy Hoquet L'Immobilier rejoint la FNAIM

Guy Hoquet L'Immobilier a signé le 24 septembre dernier un partenariat d'adhésion avec la FNAIM. 3e réseau français de franchise immobilière, avec 500 agences et cabinets d'affaires et 1.750 collaborateurs, celui-ci renforce la représentativité de la FNAIM qui fédère un peu plus du tiers des agences immobilières présentes dans l'Hexagone.

« Les réseaux ont toute leur place au sein de notre syndicat professionnel, estime Jean-François Buet, président de la FNAIM. Nous sommes ainsi particulièrement heureux d'accueillir Guy Hoquet L'Immobilier, dont les agences sont connues pour leur professionnalisme et leur respect de l'éthique. Les garanties qu'elles apportent à leurs clients sont synonymes de sécurité et les valeurs qu'elles véhiculent sont en conformité avec celles de la FNAIM. Dans un contexte où le consommateur exige une sécurité juridique optimale et des services de qualité, l'appartenance d'une agence à la FNAIM est un gage de sérieux et de qualité. »

Fabrice Abraham, directeur général de Guy Hoquet L'Immobilier, déclare que la décision de rejoindre la FNAIM marque l'ambition de son réseau de renforcer la représentativité de la profession, tant auprès des pouvoirs publics que des médias. *« Plus un syndicat professionnel compte d'adhérents et mieux il est écouté et pris en considération »,* estime-t-il.

« Simultanément, poursuit Fabrice Abraham, cette adhésion à la FNAIM permettra à nos franchisés de bénéficier de nombreux services inédits, dont l'expertise formation de l'Ecole supérieure de l'immobilier (ESI) qui propose aux collaborateurs des agences de suivre des modules de formation particulièrement performants, tant dans les domaines de la transaction que de l'administration de biens ou l'immobilier d'entreprise. Nos franchisés auront également accès aux services de la FNAIM qui les informe de toute l'actualité juridique et politique, des produits et des services mis à leur disposition ».

A propos de la FNAIM

La Fédération Nationale de l'Immobilier (FNAIM) est l'organisation syndicale des professionnels de l'immobilier en France. Ses adhérents exercent tous les métiers de la transaction, de la gestion, de la location, de l'expertise, du diagnostic, etc. Créée en 1946, elle est présente sur l'ensemble du territoire par son maillage de Chambres départementales et régionales.

La FNAIM accompagne au quotidien ses adhérents dans l'exercice de leurs activités. Elle leur dispense les formations, initiales et continues, qui différencient les professionnels FNAIM par leurs compétences et la qualité de services offerts aux particuliers. Elle veille au respect, par chacun de ses membres, de son Code d'Éthique et de Déontologie, garant de la protection des droits du consommateur.

Par sa représentativité, sa connaissance des marchés immobiliers, ses compétences juridiques et techniques, la FNAIM est un interlocuteur reconnu par les Pouvoirs Publics pour l'élaboration des politiques et des législations relatives au logement. Les statistiques qu'elle établit à partir des données recueillies auprès de ses adhérents et qu'elle diffuse gratuitement permettent de suivre au plus près l'évolution des marchés du logement en France. A la fois référence et partenaire, la Fédération veut faire partager une vision positive, équilibrée et sociale de l'immobilier. La FNAIM fait partie du Conseil National de la Transaction et de la gestion immobilières (CNTGI).

Contacts Presse

FNAIM : Galivel& Associés – Carol Galivel / Pascale Pradère – 01 41 05 02 02 – galivel@galivel.com

Guy Hoquet L'Immobilier : Deborah de l'Espinay - 01 58 46 44 44/ 06 67 59 91 27 - d.delespinay@guy-hoquet.com